Prospection papillons © LPO PACA

LPO
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Guide 2026 du bénévole naturaliste

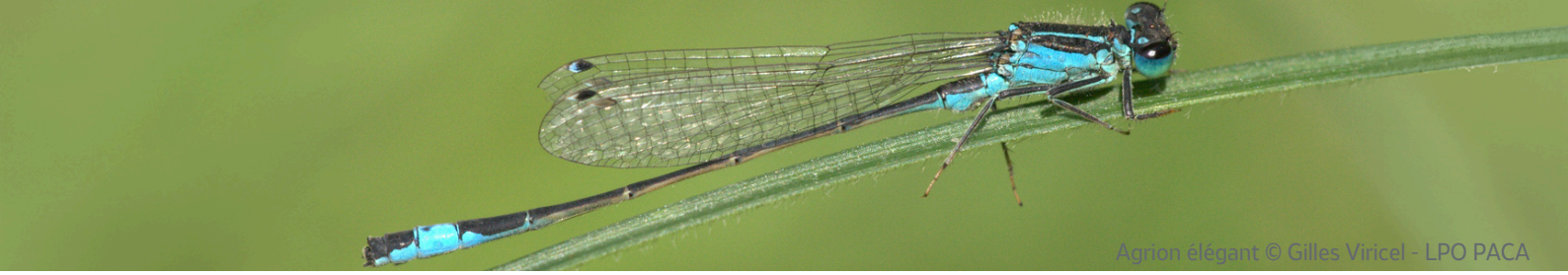

Agrion élégant © Gilles Viricel - LPO PACA

Pourquoi se mobiliser ?

Les **données naturalistes**, collectées grâce à l'observation de la faune dans le cadre des sciences participatives, jouent un rôle essentiel pour la compréhension de l'écologie, de la phénologie des espèces et le suivi de l'évolution des populations. Ainsi, en contribuant à la connaissance et la cartographie de la biodiversité locale, vos données permettent d'orienter les politiques d'aménagement du territoire et de définir des actions de préservation adaptées.

Sommaire

Enquêtes et suivis à la portée de tous p. 3
Enquêtes et suivis pour les naturalistes expérimentés p. 6
Glossaire p. 9
Charte des bonnes pratiques p. 10

Légende

Temps requis

Minimum 1 jour / an

2 à 5 jours / an

1 à 2 jours / mois

Taxons concernés

Départements concernés

Saisons concernées

> Cliquez sur le titre de l'enquête pour accéder à sa fiche détaillée

Enquêtes et suivis à la portée de tous

Après une courte formation initiale sur le taxon considéré, tous ces suivis seront à votre portée !

	Taxons	Temps requis	Lieux	Saisons
Contributions naturalistes Saisie et partage de données naturalistes sur la base de données Faune-PACA.				
Prospections "ABC" Prospections naturalistes sur le territoire d'une commune engagée dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité (ABC), librement ou lors de camps de prospection.				
Enquête "Hirondelles et Martinets" Recensement des espèces nichant sur le bâti et dans les espaces urbains. Le principe : lever les yeux, repérer les nids et les dénombrer.				
Observatoire des oiseaux des jardins Observation et comptage des oiseaux présents dans son jardin, dans un parc public ou sur son balcon.				
Enquête "Dortoirs des Milans royaux" Recherche et recensement des dortoirs de Milans royaux, en indiquant les effectifs présents (du milieu de l'après-midi à la tombée de la nuit).				
Enquête "Birdlab" Observation et reproduction en temps réel des allées et venues des oiseaux sur 2 mangeoires similaires (construites ou achetées) installées dans un jardin, sur un balcon ou une terrasse.				

Photo : Roitelet triple bandeau © Aurélien Audevard

Enquêtes et suivis à la portée de tous

	Taxons	Temps requis	Lieux	Saisons

Enquête "Devine qui papillonne"
Récolte de données sur les papillons de la région en identifiant et dénombrant toutes les espèces vues sur chaque secteur de comptage.

Enquête "Au fil des libellules"
Récolte de données sur les libellules de la région en identifiant et dénombrant toutes les espèces vues sur les zones humides près de chez vous.

Enquête "Papillons PRA"
Identification et dénombrement des papillons patrimoniaux visés par un Plan Régional d'Actions sur différents secteurs de prospection.

Enquête "SPIPOLL"
Photographie et identification d'insectes se posant sur les fleurs autour de chez soi.

Enquête "Loutre d'Europe"
Recherche d'indices de présence de la Loutre d'Europe sur 4 à 6 points situés dans des mailles de 10x10 km. Prospection de 600 m de rive à partir de chaque point.

Mission Hérisson
Fabrication ou achat d'un kit de suivi (tunnel à empreintes). Installation du tunnel pendant 5 nuits de suite dans votre jardin, puis photographie des empreintes recueillies pour les identifier et les déposer sur le site missionherisson.org.

Voir les enquêtes et suivis par période

Photo : Proserpine Zerynthia rumina © Aurélien Audevard

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Contributions naturalistes												
Prospections "ABC"												
Enquête "Hirondelles et Martinets"												
Observatoire des oiseaux des jardins												
Enquête "Dortoirs des Milans royaux"												
Enquête "Birdlab"												
Enquête "Devine qui papillonne"												
Enquête "Au fil des libellules"												
Enquête Papillons "PRA"												
Enquête "SPIPOLL"												
Enquête "Loutre d'Europe"												
Mission Hérisson												

Enquêtes et suivis pour les naturalistes expérimentés

Vous êtes en mesure de reconnaître la majorité des espèces du taxon concernés (à la vue et au chant pour les oiseaux) ? Ces enquêtes et suivis sont faits pour vous !

	Taxons	Temps requis	Lieux	Saisons
Prospections dans les zones en lacunes de connaissances Prospections naturalistes dans les mailles du territoire en lacunes de connaissances.				
Suivi "EPOC" Identification et dénombrement de l'avifaune vue ou entendue pendant 5 minutes sur un point d'écoute, réalisable toute l'année et en tout lieu.				
Protocole "Wetlands International " Recensement international des populations d'oiseaux d'eau dans les zones humides. Une carte interactive permet de localiser les sites de comptage dans la région.				
Suivi "STOC" Identification et dénombrement de l'avifaune pendant 5 minutes sur 10 points d'écoute au sein d'une maille de 2x2 km. à proximité de chez vous. 3 passages au printemps.				
Suivi "SHOC" Identification et dénombrement de l'avifaune vue ou entendue sur 10 transects d'environ 300m situés dans une maille de 2x2 km à proximité de chez vous. 2 passages en hiver.				

Illustrations Cécile Rousse © LPO

Enquêtes et suivis pour les naturalistes expérimentés

Taxons | Temps requis | Lieux | Saisons

Enquête “Rapaces diurnes”

Recherche et dénombrement de couples territoriaux de rapaces diurnes à partir de 10 points d’observation fixes répartis dans des mailles de 2,5×2,5 km.

Enquête "Râle des genêts"

Recherche et dénombrement de Râles des genêts depuis 4 points d’écoute espacés de 350 à 500 m au sein de mailles de 1x1 km. Ce recensement consiste en prospections nocturnes, pouvant être réalisées dans le cadre de camps de prospection.

Enquête "Circaète Jean-le-Blanc"

Recherche et dénombrement des couples nicheurs et des nids de Circaètes. Tout comportement indicatif doit être noté : transport de branchages, apport de proies, parades, comportements territoriaux, cris de jeunes au nid, etc.

Observatoire Traquet oreillard

Recherche et dénombrement de l’espèce sur ses secteurs de présence historique et sur de nouveaux secteurs.

Voir les enquêtes et suivis par période

Photo : Faucon crécerelle © André Simon

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Prospections dans les zones en lacunes de connaissances	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
"Wetlands International"	■											
Suivi "STOC"			■	■	■							
Suivi "SHOC"	■											■
Suivi "EPOC"	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Enquête “Rapaces diurnes”			■	■	■	■	■					
Enquête "Râle des genêts"					■	■	■					
Enquête "Circaète Jean-le-Blanc"			■	■	■	■	■	■				
Observatoire Traquet oreillard				■	■	■	■					

Se mobiliser pour recueillir ces informations, c'est contribuer activement à l'enrichissement des connaissances naturalistes de son territoire et, plus largement, agir pour mieux protéger le vivant !

GLOSSAIRE

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) : Inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il permet à la commune (ou à la structure intercommunale) de connaître et de préserver son patrimoine naturel.
Avifaune : L'ensemble des espèces d'oiseaux d'un environnement donné.
Camps de prospection : Rassemblement d'un maximum de naturalistes sur une journée ou un week-end afin de mener un effort collectif de prospection de terrain.
Faune-PACA : Portail en ligne de la LPO PACA permettant de saisir, consulter et partager des données d'observations de la faune de la région, et d'accéder à des synthèses et outils de suivi.
PRA : Plan régional d'actions.
Prospection : Exploration méthodique d'un lieu pour trouver quelque chose, cela peut-être des espèces ou des indices de leur présence.
Taxon : Groupe d'espèces rassemblées selon des caractéristiques communes et formant une unité de classification.
Transect : Parcours linéaire préalablement défini, le long duquel on effectue des observations ou des comptages selon un protocole standardisé.

Illustrations Cécile Rousse - LPO
Crédits photo : LPO PACA

Pour en savoir plus :

https://paca.lpo.fr/

https://www.faune-paca.org/

Charte des bonnes pratiques

**Observer la nature est un acte d'émerveillement, mais aussi de responsabilité !
La LPO PACA souhaite rappeler les principes qui guident une pratique responsable, respectueuse et utile de l'observation naturaliste**

I. Observer sans déranger

L'observateur veille à minimiser toute perturbation de la faune et des milieux naturels.
Il s'engage à :

- **Maintenir une distance d'observation suffisante** (jumelles/longue-vue, téléobjectif), en particulier durant la reproduction, l'hivernage ou l'élevage des jeunes ;
- **Eviter les comportements intrusifs** (approches répétées, stationnements prolongés, bruit excessif, flash) ;
- **Renoncer à une observation si les animaux montrent des signes de stress ou de dérangement** ;
- **Tenir compte des conditions naturelles sensibles** (nids, terriers, zones de repos, zones de nourrissage) **et ne jamais y pénétrer.** Le dérangement d'espèces protégées en période de reproduction est puni par la loi.

II. Respecter les habitats et les sites naturels

L'observateur adopte une attitude responsable à l'égard des milieux parcourus.
Il s'engage à :

- **Rester sur les chemins**, sentiers ou espaces ouverts au public lorsque cela est requis ;
- **Respecter les réglementations** propres aux réserves naturelles, arrêtés de protection, propriétés privées ou zones sensibles ;
- **Ne pas cueillir, prélever, piétiner ou déplacer** éléments naturels, plantes ou structures utilisées par la faune ;
- **Eviter d'obstruer les accès ou les voies de circulation** (stationnement respectueux).

III. Ne jamais attirer, manipuler ou influencer la faune

Pour garantir une observation éthique, l'observateur s'interdit toute action visant à provoquer ou forcer l'apparition d'animaux.
Il s'engage à :

- **Ne pas utiliser de repasse, d'appeaux, d'appâts ou de nourriture** dans un but d'observation ou de photographie ;
- **Ne pas déplacer ou manipuler animaux, nids, œufs, abris naturels ou artificiels** (la manipulation d'animaux protégés est interdite par la loi) ;
- **Proscrire la photographie au nid** sauf cas exceptionnel et parfaitement sécurisé, dans le cadre d'un protocole scientifique validé par la LPO.

IV. Partager des données utiles et fiables

Les observations naturalistes sont essentielles à la connaissance de la biodiversité régionale.
L'observateur s'engage à :

- **Transmettre ses observations sur les plateformes dédiées** (comme Faune-PACA ou Faune-France) selon les recommandations de la LPO PACA ;
- **Renseigner les données de manière honnête et précise** (lieu, date, espèce, effectif, comportement) ;
- **Respecter son propre niveau de compétence et signaler les doutes d'identification** ;
- **Suivre les protocoles spécifiques** lorsqu'il participe à une opération de sciences participatives.

V. Protéger les espèces sensibles en maîtrisant la diffusion de l'information

Certaines données peuvent représenter un risque pour la faune si elles sont diffusées sans précaution.
L'observateur s'engage à :

- **Utiliser le masquage des données sensibles** lorsqu'il saisit ses observations (rapaces nicheurs, espèces rares, colonies, dortoirs, etc.) ;
- **Eviter de partager publiquement des localisations précises** pouvant générer un afflux d'observateurs et un dérangement ;
- **Respecter les consignes de confidentialité** émises par la LPO.

VI. Adopter un comportement responsable envers les autres usagers

L'observation de la nature se pratique dans un contexte partagé : promeneurs, riverains, agriculteurs, gestionnaires, touristes.
L'observateur s'engage à :

- **Dialoguer de manière courtoise et pédagogique** avec le public ;
- **Respecter le travail des professionnels présents sur les sites** (agriculteurs, pêcheurs, agents d'espaces naturels) ;
- **Eviter de gêner les activités humaines dans les espaces agricoles ou privés**.

VII. Valoriser l'éthique et transmettre les bonnes pratiques

L'observateur représente les valeurs portées par la LPO.
Il s'engage à :

- **Etre exemplaire dans sa pratique** et incarner une observation responsable ;
- **Sensibiliser les personnes qui l'accompagnent** aux bonnes pratiques et à la protection de la faune ;
- **Signaler toute situation pouvant nuire à la biodiversité** (destruction d'habitat, dérangement manifeste, pollution, animaux en détresse) aux structures compétentes.